



REGLEMENT

1. COMPOSITION DE LA ENERGYVISION CROSSCUP 2026-2027

La EnergyVision CrossCup est composée de 5 épreuves hommes et femmes.

2. CALENDRIER ET CLUBS ORGANISATEURS

- 18-10-2026 – Berlare -Provinciaal Domein-Nieuwdonk
Asbl CrossCup - Jos Van Roy - 0475/74 95 81
- 27-10-2026 - Roeselare - Sportstadion Schiervelde
Asbl CrossCup - Jos Van Roy - 0475/74 95 81
- 29-11-2026 - Hulshout - Championnats de Belgique
AC Hulshout - Tom Lambrechts - 0478/60 03 49
- 24-01-2027 - Hannut - Stade Lucien Gustin
FCHA - Henri Romainville - 019/69 98 98
- 14-02-2026 - Diest - Provinciaal Domein – Halve Maan
ROBA – Koen Peeters- 0498/24 85 00

3. CLASSEMENT GENERAL

3.1 REPARTITION DES POINTS

Seuls les athlètes belges y sont pris en considération.
(Règlement WA et LRBA)

Epreuves individuelles

1: 25 pts	9: 7 pts
2: 20 pts	10: 6 pts
3: 17 pts	11: 5 pts
4: 15 pts	12: 4 pts
5: 13 pts	13: 3 pts
6: 11 pts	14: 2 pts
7: 9 pts	15: 1 point
8: 8 pts	

Relays Berlare

1: 10 pts	5: 6 pts
2: 9 pts	6. - ... : 5 pts
3: 8 pts	(chaque équipe
4: 7 pts	arrivée)

CATEGORIES:

Pour être repris au classement final du challenge, l'athlète doit participer au moins à 3 épreuves.

a. SENIORS

Cross long - Cross court

Le classement final sera fait par addition des points des EnergyVision CrossCup Relais, la dernière épreuve (Diest), et les 2 meilleurs résultats, obtenu dans les 3 autres épreuves (Roulers, Hulshout et Hannut). Pas de cumul entre cross court et cross long. Le classement final sera fait par addition au moins de 3 épreuves.

b. U23 (2006-2005 et 2004 jusqu'au 31/12/2026).

U23 est un classement réservé aux espoirs de 22 ans, le 31 décembre de l'année de la compétition. Le classement final sera fait par addition des points des EnergyVision CrossCup Relais, la dernière épreuve (Diest) et les 2 meilleurs résultats, obtenu dans les 3 autres épreuves (Roulers, Hulshout et Hannut). Le classement des athlètes seniors cross long servira de référence. Il y a possibilité de cumul avec les classements des seniors cross long.

c. JUNIORS (2009,2008 et 2007 jusqu'au 31/12/2026).

Le classement final sera fait par addition des points des EnergyVision CrossCup Relais, la dernière épreuve (Diest) et les 2 meilleurs résultats, obtenu dans les 3 autres épreuves (Roulers, Hulshout et Hannut). Les Juniors, qui changent de catégorie d'âge, en cours de la saison de la EnergyVision CrossCup, n'emmènent pas leurs points gagnés à la catégorie suivante (senior).

d. CADETS et SCOLAIRES

Le classement final sera fait par addition des points des EnergyVision CrossCup Relais, la dernière épreuve (Diest) et les 2 meilleurs résultats, obtenu dans les 3 autres épreuves (Roulers, Hulshout et Hannut)..

e. MASTERS

Le classement final est établi en additionnant les points des EnergyVision CrossCup Relais, Diest et les 2 meilleurs résultats de l'ensemble des 3 autres épreuves. (Roulers, Hulshout et Hannut). Les Masters, qui changent de catégorie d'âge, en cours de la saison de la EnergyVision CrossCup, emmènent leurs points gagnés à la catégorie suivante.

f. « Etoiles de Demain » PUPILLES et MINIMES

Le classement final sera fait par addition des points des EnergyVision CrossCup Relais avec les 2 meilleurs résultats, obtenus dans les 4 autres épreuves (Roulers, Hulshout, Hannut et Diest).

Les cérémonies protocolaires auront lieu dans le cadre de la finale de la EnergyVision CrossCup à Diest.

3.2 LE MAILLOT DU LEADER

Les athlètes qui sont en tête du classement de la EnergyVision CrossCup sont obligés d'endosser le maillot du leader sur le podium, suite à un accord avec le LOC. Si quelqu'un s'y oppose, le comité organisateur sera dans l'obligation d'avoir recours à des sanctions à son égard.

Seuls les athlètes belges y sont pris en considération.

3.3 EN GENERAL

En cas d'égalité, l'athlète qui aura obtenu le plus haut score individuel, dans la dernière épreuve de la EnergyVision CrossCup sera déclaré vainqueur. L'athlète qui ne participera pas à la finale, ne touchera que 50% de la prime du challenge de la EnergyVision CrossCup. L'athlète, non en ordre ou ne respectant pas les règles du WA, concernant le dopage, ne recevra aucune prime de la EnergyVision CrossCup. Tous les paiements d'athlètes sont effectués conformément aux règles du WA. Pour être repris au classement final du challenge, l'athlète doit participer au moins à 3 épreuves de la EnergyVision CrossCup.

4. COURIR AVEC CHIP

Pour toutes les manches de la EnergyVision CrossCup, le chronométrage électronique est prévu. La puce est placée dans le dossard personnel de l'athlète. Il n'est pas nécessaire de récupérer les dossards après la course.

Info : www.energyvisioncrosscup.be (VOIR VOTRE DOSSARD) ;

5. PLAINTES

Les plaintes concernant la compétition relèvent des règlements de la VAL/LBFA/BA

En cas d'autre plainte seul le comité de l'asbl CrossCup sera qualifié pour prendre une décision.

6. INFORMATION

ASBL CROSSCUP

Roosbeeksestraat32, 3370 Boutersem

GSM: +32 475 74 95 81

E-mail: info@CrossCup.be

Site web: www.energyvisioncrosscup.be